



**USINE
DU FUTUR**
NOUVELLE-AQUITAINE

Améliorer ses performances économiques, industrielles, environnementales, sociales et sociétales.

La Région Nouvelle-Aquitaine, par son programme Usine du Futur, s'appuie sur l'expertise de **Space Aero** pour accompagner les entreprises régionales de la filière aéronautique et spatiale à intégrer la démarche **Aéro Excellence™**.



Région
**Nouvelle-
Aquitaine**

GIFAS



Aero
Excellence™
UNION AEROSPACE ET INNOVATION

SPACE™
aero



Pourquoi intégrer le programme ?

Ce programme vous permettra de bénéficier d'un accompagnement qui s'adapte à vos enjeux grâce à

5 jours d'analyse "terrain"* pour définir et prioriser votre plan d'amélioration :

- Analyser votre performance autour des leviers d'excellence opérationnelle ;
- construire et/ou formaliser votre plan stratégique ;
- définir et prioriser le Plan d'Amélioration de la Maturité et Performance Industrielle (PAMPI) à 12 mois ;
- définir le Plan d'Acquisition des compétences en adéquation avec le PAMPI ;
- définir le Plan d'Amélioration de la Relation Industrielle avec les clients clés.

7 jours d'appui méthodologique* pour amorcer votre plan d'amélioration :

- Cadrage et système de pilotage : impliquer le Top Management et accompagner à la mise en place des actions moyen/long terme et au Déploiement en usine ;
- accompagnement du plan d'actions : mettre en œuvre les actions du PAMPI sur les thématiques prioritaires.

*Jusqu'à 12 jours d'accompagnement financés par la Région à hauteur de 10 750 € HT.

Reste à charge pour l'entreprise : 3 300 € HT (+ frais d'inscription Aero Excellence™).

Un référent Usine du Futur pour vous aider à identifier et mobiliser des dispositifs et des financements pour vos actions.

Des échanges entre pairs grâce à la communauté Usine du Futur.

Qui peut répondre ?

Ce programme bénéficiera à 30 entreprises

ETI et PME industrielles et de services à l'industrie localisées en Nouvelle-Aquitaine, et prioritairement :

- Comprenant entre **10 à 500 salariés** (effectif consolidé) ;
- existant depuis au moins **3 ans** ;
- réalisant un chiffre d'affaires compris entre **5 et 70 millions d'euros** ;
- avec une part de chiffre d'affaires **> 20%** dans l'industrie aéronautique et spatial.

Les entreprises ayant déjà bénéficié d'un diagnostic Usine du Futur peuvent de nouveau candidater à condition que leur diagnostic date d'au moins 2 ans.



Comment ça marche ?



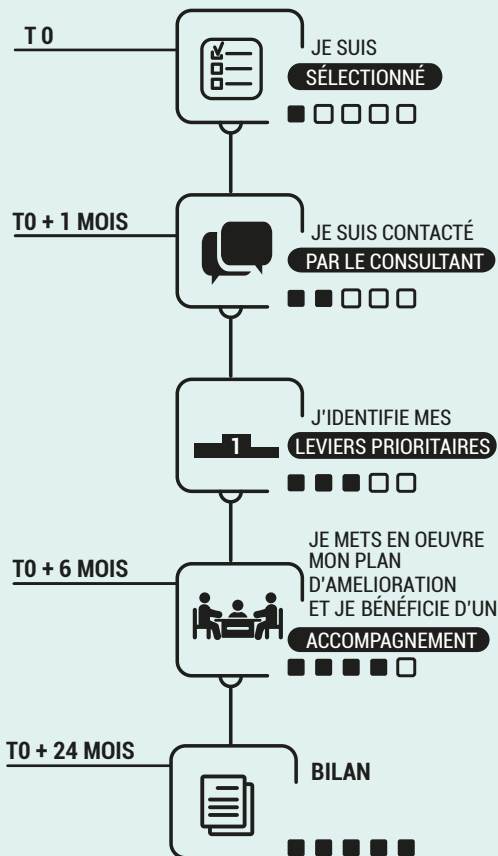
JE CANDIDATE

- ☐ Je remplis le formulaire de candidature à Usine du Futur.

[Formulaire candidature Usine du Futur :](#)
usinefutur.fr/

- ☐ Je m'inscris à Aero Excellence™
[Inscription Aero Excellence™ :](#)
aeroexcellence.com/fr/home

J'intègre la communauté Usine du Futur



- ☐ Un référent et un consultant me sont affectés.

- ☐ Prise de RDV.

- ☐ 5 jours d'analyse "terrain" par un consultant référencé.

- ☐ Je valide mon plan d'amélioration

- ☐ 7 jours d'appui méthodologique par un consultant référencé

- ☐ Mon référent m'aide à mobiliser d'autres dispositifs d'accompagnement et de financement.

POUR CANDIDATER

Scannez et complétez
le formulaire en ligne



usinefutur.fr

Ce dispositif est co-financé par la Région Nouvelle-Aquitaine.



**USINE
DU FUTUR**
NOUVELLE-AQUITAINE

La Région Nouvelle-Aquitaine et
ses partenaires se mobilisent
pour des entreprises aéronautiques
et spatiales plus compétitives,
plus digitales et plus durables.

Une question ?

usinedufutur@nouvelle-aquitaine.fr

Départements 33, 40, 47, 64 — Marc Lecouve / 06 28 57 63 50

Départements 16, 17, 79, 86 — Katia Amette / 06 43 56 13 96

Départements 19, 23, 24, 87 — Florence Rouffaud / 06 24 29 68 53



Région
**Nouvelle-
Aquitaine**

GIFAS



Aero
Excellence
100% accompagnement & expertise

SPACE[™]
aero

